

# Manuel de | maintenance



- **Informer** sur la maintenance du bois
- **Proposer** une méthodologie simple de mise en œuvre

# Manuel de | maintenance

## 1 – maintenance d'un **point lumineux**

Dans le monde du mobilier urbain, et particulièrement de l'éclairage public, en raison du fort développement de l'aspect esthétique des projets, et de ce fait des équipements, se pose la question de la pérennité du capital esthétique du site et donc des produits.

→ Aujourd'hui un point lumineux n'éclaire pas seulement : il décore.  
Il faut donc entretenir son aspect décoratif jusqu'au dernier jour.

Au même titre que le remplacement des ampoules est indispensable pour le fonctionnement du luminaire, l'entretien du support garantit la longévité de l'aspect esthétique du point lumineux et cela indépendamment du type de matériaux utilisés dans la fabrication du produit.

La notion de développement durable induit la préservation qualitative et fonctionnelle des investissements et donc une prise en compte obligatoire de la maintenance, non plus uniquement réduite aux lanternes mais également aux supports.

Cette maintenance des mâts Aubrilam s'intègre dans ce processus de capitalisation esthétique des sites et des produits.

## 2 – maintenance des **mâts aubrilam**

→ Les mâts Aubrilam sont mixtes, ils sont constitués de bois et de métal.

**BOIS** : Dans ce guide nous aborderons uniquement la maintenance de la partie bois de nos produits.

Les caractéristiques techniques et fonctionnelles du bois seront peu affectées par l'absence de maintenance en effet le bois ne rouille pas. En revanche ce sera l'aspect décoratif qui souffrira de l'absence de maintenance.

**MÉTAL** : En ce qui concerne les autres éléments du candélabre (métal, éléments électriques, etc.), nous vous invitons à consulter le guide de la Maintenance en éclairage extérieur, rédigé par le Syndicat de l'éclairage (extrait joint en annexe).

## 3 – maintenance du **bois aubrilam**

**La base de notre méthodologie de maintenance est le diagnostic.**

- Le procédé de fabrication HTE-E élaboré par Aubrilam est organisé pour garantir la tenue aux efforts de nos produits et optimiser la pérennité du lamellé collé en extérieur. Ce procédé intègre une partie finition à base de lasure qui colore et protège la superficie du bois.

Le système applicatif de finition comporte trois couches de lasure : une couche d'imprégnation et deux couches de protection et coloration. La lasure est un traitement de surface qui diminue les reprises d'humidité et protège des U.V.

Le caractère microporeux de la lasure sélectionnée permet de supporter les variations dimensionnelles du bois sans s'écailler. Ceci offre l'intérêt majeur d'éviter le ponçage du fût lorsque l'opération de maintenance a lieu et de la simplifier par rapport à une opération similaire sur du métal (brossage et nettoyage, couche d'apprêt, deux couches de peinture).

La périodicité de cette intervention, compte tenu de nos techniques de fabrication, de l'utilisation verticale du bois et des qualités de lasures pour lesquelles nous avons optées, est voisine de 7 ans. Sont exceptés les sites très exposés comme par exemple ceux situés en bord de mer où le sable et le sel découpent tous les matériaux : thermolaquage et lasure de la même manière. Nous rappelons que le bois est insensible au sel.

Dans le cadre d'une maintenance préventive et en optant pour une lasure de qualité, une seule couche de lasure est suffisante pour reconduire l'état de surface du bois pour la même période.

La teinte de la lasure utilisée pour la maintenance sera plus claire que la teinte d'origine du mât pour éviter d'assombrir le mât au fil des maintenances.

# Manuel de maintenance

tableau 1  
**méthodologie** de maintenance

MÉTHODE	DIAGNOSTIC SURFACE BOIS	DATE ESTIMÉE D'INSTALLATION	MISE EN ŒUVRE					
			BROSSAGE	PONÇAGE	RINCAGE	LASURAGE		
						COUCHE D'IMPREGNATION (CF ANNEXE)	1 <sup>re</sup> COUCHE DE PROTECTION (CF ANNEXE)	2 <sup>e</sup> COUCHE DE PROTECTION (CF ANNEXE)
<b>Stade A</b> Maintenance préventive	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Couleur terne mais reconnaissable</li> <li>→ Lasure présente à 100%</li> <li>→ Farinage léger de la lasure</li> </ul>	7/10 ans	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
<b>Stade B</b> Maintenance curative	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Couleur très ternie mais reconnaissable</li> <li>→ Lasure présente à plus de 50%</li> <li>→ Farinage prononcé de la lasure</li> <li>→ Microfissuration de la lasure</li> </ul>	10/20 ans	OUI	NON	OUI	NON	OUI	OUI
<b>Stade C</b> Maintenance curative (Remise à neuf)	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Couleur indéterminable</li> <li>→ Lasure présente à moins de 50%</li> <li>→ Microfissurations en grand nombre</li> <li>→ Aspect dégradé</li> </ul>	20 ans et plus	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI




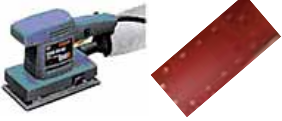
Remarque : dans certaines zones humides le mât peut être partiellement recouvert de mousse. Dans ce cas un brossage suffira à l'enlever.





tableau 2  
**résultats** de maintenance

MÉTHODE	AVANT	DATE D'INSTALLATION	APRÈS
<p><b>Stade A</b></p> <p>Maintenance préventive</p>	 <p>St Jean de Monts, Vendée (2000)</p>	<p>7/10 ans</p>	 <p>St Jean de Monts, Vendée (2006)</p>
<p><b>Stade B</b></p> <p>Maintenance curative</p>	 <p>St Jean de Monts, Vendée (1992)</p>	<p>10/20 ans</p>	 <p>St Jean de Monts, Vendée (2006)</p>
<p><b>Stade C</b></p> <p>Maintenance curative (Remise à neuf)</p>	 <p>Rochefort, Charentes Maritimes (1982)</p>	<p>20 ans et plus</p>	 <p>Rochefort, Charentes Maritimes (2005)</p>

# Manuel de maintenance

tableau 3  
description des **opérations**




ACTIONS	BROSSAGE	PONÇAGE
ILLUSTRATION	 A man in a blue jacket is brushing a vertical wooden post with a brush. The background shows trees and a clear sky.	 A man in a blue jacket is sanding a vertical wooden post with a sanding block. The background shows a grassy area and trees.
OBJECTIF	→ Eliminer les poussières, mousses et autres résidus	→ Eliminer totalement l'ancienne lasure
MÉTHODE	→ Brosser légèrement et de manière homogène	→ Poncer de manière égale et mettre le bois totalement à nu
OUTILS	 A rectangular brush with light-colored bristles.	 A green and black sanding machine and a red sanding block.

ACTIONS	RINÇAGE	LASURAGE
ILLUSTRATION		
OBJECTIF	<p>→ Eliminer les poussières de brossage ou ponçage</p>	<p>→ Redonner un aspect neuf</p>
MÉTHODE	<p>→ Vaporiser du haut vers le bas et laisser sécher</p>	<p>→ Appliquer la lasure du haut vers le bas et répartir de manière égale. Laisser sécher entre 2 couches.</p>
OUTILS		 <p>cf. tableau des lasures en annexe</p>

NB : Installer une bâche au pied du mât pour éviter les projections de lasure au sol.

# Manuel de maintenance





tableau 4  
**incidents**

	AVANT	PROCÉDURE	APRÈS
SÈVE		<ol style="list-style-type: none"><li>1. Enlever l'épaisseur de sève à l'aide d'une spatule.</li></ol>  <ol style="list-style-type: none"><li>2. Imbiber un chiffon sec et propre de DPM*.</li><li>3. Frotter la coulée de sève sans enlever la lasure.</li></ol> <p>NB : la coulée s'arrêtera naturellement dès que la poche de sève se sera vidée.</p>	
FENTES		<ol style="list-style-type: none"><li>1. Appliquer du mastic** dans la fente.</li><li>2. Poncer la zone mastiquée à la main avec du papier de verre de grain 120.</li><li>3. Appliquer deux couches de lasure (cf tableau des lasures en annexe)</li></ol>	

\* Solvant de nettoyage DPM : voir annexe.

\*\* Mastic à bois teinté de la marque Sintoboïs (utiliser un mastic de la même couleur que le mât).

tableau 5  
**vandalisme**

	AVANT	PROCÉDURE	APRÈS
TAG		<p><b>Tag léger et récent</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Imbiber la surface avec la lingette anti-graffiti***.</li> <li>2. Frotter légèrement.</li> <li>3. Rincer avec de l'eau.</li> </ol> <p><b>Tag épais ou ancien</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Appliquer le nettoyant BIO TAG**** pur sur la surface.</li> <li>2. Laisser agir 5 à 10 minutes.</li> <li>3. Frotter légèrement.</li> <li>4. Rincer avec de l'eau.</li> </ol>	
ENTAILLE		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Appliquer un mastic** dans l'entaille.</li> <li>2. Séchage : 20mn.</li> <li>3. Poncer la zone masticquée à la main avec du papier de verre de grain 120.</li> <li>4. Appliquer deux couches de lasure (cf tableau des lasures en annexe).</li> </ol>	

\*\*\* Lingette anti-graffiti écologique pour les tags légers et récents (voir annexe IPC)

\*\*\*\* Nettoyant écologique pour les tags épais et/ou anciens (voir annexe IPC)

# Manuel de maintenance

## fiche de **diagnostic**

Site : ..... Commune : ..... Département : .....  
Date d'installation des mâts : ..... Date de la dernière action de maintenance : .....

N°	Modèle de mât	Hauteur	Quantité	Stade (A, B ou C)	Photo(s)
1					
2					
3					
4					

Commentaires :

.....  
.....  
.....  
.....

## guide de sélection des **lasures**

COULEUR ORIGINELLE DU MÂT	STADE A, 1 COUCHE DE PROTECTION :	STADE B, 2 COUCHES DE PROTECTION :	STADE C, 1 COUCHE D'IMPRÉGNATION ET 2 COUCHES DE PROTECTION* :
chêne clair	Sikkens Filter 7 pin d'orégon	Sikkens Filter 7 pin d'orégon	1 <sup>re</sup> couche Sikkens HLS chêne clair
			2 <sup>e</sup> couche Sikkens Filter 7 chêne clair
			3 <sup>e</sup> couche Sikkens Filter 7 chêne clair
chêne foncé	Sikkens Filter 7 chêne clair	Sikkens Filter 7 chêne clair	1 <sup>re</sup> couche Sikkens HLS chêne foncé
			2 <sup>e</sup> couche Sikkens Filter 7 chêne foncé
			3 <sup>e</sup> couche Sikkens Filter 7 chêne foncé
châtaignier	Sikkens Filter 7 chêne foncé	Sikkens Filter 7 chêne foncé	1 <sup>re</sup> couche Sikkens HLS châtaignier
			2 <sup>e</sup> couche Sikkens Filter 7 châtaignier
			3 <sup>e</sup> couche Sikkens Filter 7 châtaignier
acajou	Sikkens Filter 7 teck	Sikkens Filter 7 teck	1 <sup>re</sup> couche Sikkens HLS acajou
			2 <sup>e</sup> couche Sikkens Filter 7 acajou
			3 <sup>e</sup> couche Sikkens Filter 7 acajou
ébène	Sikkens Filter 7 noyer	Sikkens Filter 7 noyer	1 <sup>re</sup> couche Sikkens HLS ébène
			2 <sup>e</sup> couche Sikkens Filter 7 ébène
			3 <sup>e</sup> couche Sikkens Filter 7 ébène

### 1 litre de lasure recouvre 12m<sup>2</sup>

Pour les autres teintes, prendre contact avec Aubrilam.

\* la 3<sup>e</sup> couche (=2<sup>e</sup> couche de protection) peut être remplacée par de la lasure transparente

#### SIKKENS

164, rue Ambroise Croizat - BP 140 - 93204 Saint-Denis cedex - France

Tél. : 01 48 13 83 00 - Fax : 01 48 09 99 61

[www.sikkens.com.fr](http://www.sikkens.com.fr)

# Manuel de maintenance

## SINTOBOIS Industrie

### PRÉSENTATION

SINTOBOIS INDUSTRIE est un mastic polyester 2 composants Formulé à base de poudre de bois et de matières premières sélectionnées pour satisfaire les exigences du travail industriel du bois.

SINTOBOIS existe en couleur chêne moyen, sapin, pin naturel, pin des Landes et chêne clair.

### CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES

SINTOBOIS INDUSTRIE assure :

- une grande Facilité d'application.
- un excellent garnissant (réparation de défauts importants).
- un séchage rapide.
- une parfaite résistance mécanique.
- une excellente ponçabilité.

### SÉCHAGE

- à l'air libre : 20 mn pour 2 % de durcisseur.
- prêt à poncer : 20 à 30 mn suivant l'épaisseur et le degré d'humidité.
- ponçage : grain P80.

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- liant : Résine polyester insaturés.
- durcisseur : Peroxyde de benzoyle.
- densité : 0,98 g / cm<sup>3</sup>.
- viscosité : Mastic thixotrope.
- point éclair : 31 °C.
- stockage : 12 mois dans son emballage d'origine, bien fermé, entre 18 et 25 °C à l'abri du rayonnement solaire. (craint la chaleur et le froid)

### CONSEILS ET PRÉCAUTIONS

Bien homogénéiser le produit avant emploi.

Ne pas utiliser à des températures inférieures à 10 °C.

Veiller à réchauffer mastics et supports avant emploi s'ils sont stockés au froid ou à l'humidité.

Ne pas mettre en contact avec le mastic restant dans la boîte un outil non nettoyé ayant servi au mélange du durcisseur.

### HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Refermer boîtes et tubes après usage.
- Destruction en décharge autorisée.
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.
- INFLAMMABLE.
- NOCIF par inhalation
- Irritant pour la peau et les yeux
- Phrases R : 10. 20. 36/38.
- S : 26.
- Contient du styrène : concentration > 12,5%.

#### SINTO

Parc d'activités Napollon  
av. des Templiers 13676 Aubagne cedex  
Tél.: 33 (0) 4 42 18 59 59 - [www.sinto.fr](http://www.sinto.fr)

## DPM (methoxypropoxypropanol)

FORMULE : CH<sub>3</sub>-O-(CH<sub>2</sub>)<sub>3</sub>-O-(CH<sub>2</sub>)<sub>3</sub>-OH

(CAS : 34590-94-8 / EINECS : 252-104-2)

2-Méthoxyéthyléthoxypropanol, Monométhylether de dipropylène glycol

### ASPECT VISUEL

Solvant incolore, transparent, soluble dans l'eau ; à l'odeur d'alcool.

### CONCENTRATION

Teneur en Méthoxypropoxypropanol : min. 99,0 % en poids

### PARAMÈTRES PHYSIQUES

Densité (20°C) (ASTM D 4052) : 0,943 – 0,961 kg/l

Indice de réfraction (20°C) (ASTM D 1218) : 1,420 – 1,425

Couleur (ASTM D 1209) : max. 15 Hazen

Point d'éclair : 75 °C

Trajet de distillation (1013 mbar)

(ASTM D 86) : 180 – 195 °C

### ANALYSE CHIMIQUE

Teneur en eau (KF) : max. 0,1 %

Acidité (en Acide acétique) (ASTM D 1613) : max. 0,01 %

### CONSEILS DE SÉCURITÉ

La fiche de sécurité peut être obtenue sur demande.  
(Aussi à consulter sur notre website [www.brenntag.be](http://www.brenntag.be))

Les renseignements contenus dans ce document sont donnés de bonne foi et dans le souci d'information, mais sans garantie. Nous ne pouvons nous engager quant à l'exactitude de ces données.

Veillez prendre contact avec notre service laboratoire pour de plus amples renseignements.

**BRENTAG N.V. • Nijverheidslaan 38 • B-8540 DEERLIJK**  
**Tel. 056/77.69.44 • Fax 056/77.57.11 • [info@brenntag.be](mailto:info@brenntag.be)**

Fournisseur certifié ISO 9001:2000 – ISO 14001:2004 – GMP + aliments pour animaux.

## décapant antigraffiti écologique BIO TAG®

### PROPRIÉTÉS :

- BIOTAG® supprime rapidement tous types de graffiti sur tous supports tels que : bois, béton, aluminium et tous métaux.
- BIOTAG® est efficace sur toutes les peintures acryliques, glycérophthaliques, vinyliques, époxydes, polyuréthanes, mono et bi-composants. Après action, certaines peintures ne cloquent pas, mais se décolent aisément avec une raclette.
- BIOTAG® est sans danger pour l'homme et l'environnement.
- BIOTAG® est économique, grâce à sa formulation semi-aqueuse, les décapages sont réalisés dans les plus brefs délais.

### CARACTÉRISTIQUES :

- Liquide incolore.
- Odeur : éthérée
- Densité : 1,01 +/- 0,01
- Point d'éclair 21°C

### MODE D'EMPLOI :

- Pulvériser le produit pur et à froid sur les surfaces à décaper ou à nettoyer.
- Laisser agir de 5 à 15 mn en fonction du type de souillures à nettoyer et du support.

- Brosser et/ou rincer abondamment à l'eau.
- Renouveler l'opération si nécessaire.
- Sur des matières plastiques fragiles, faire un essai préalable sur une partie cachée du support.
- En trempage : immerger complètement la pièce à décaper. Laisser agir, puis rincer à l'eau au jet sous pression. Récupérer le produit dans un récipient hermétique. Opérer dans un local ventilé.
- ATTENTION : Fortement déconseillé sur le plexiglass ou les plastiques fragiles.

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

- Réservé à un usage professionnel.
- F : Facilement inflammable.
- R11 : Facilement inflammable.
- S2 : Conserver hors de portée des enfants.
- S3 : Conserver dans un endroit frais (non nécessaire, mais souhaitable).
- S9 : Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
- S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

IPC SAS – CS 71821 • 29218 BREST CEDEX 1  
Tél. : 02.98.43.45.44 • Fax : 02.98.44.22.53 • www.ipc-sa.com

## lingette antigraffiti • BUILDING CHIFFONNETTE ANTIGRAFFITI

### PROPRIÉTÉS :

- BUILDING CHIFFONNETTE ANTIGRAFFITI a été spécialement mis au point pour nettoyer les graffiti sur des surfaces lisses et non poreuses.
- Il élimine rapidement graffiti, tags, encres et peintures tenaces sur : ciment, verre, carrelage, faïence, métal, plastique, ...
- Il s'utilise dans les métros, halls de gare pour les : panneaux de signalisation, vitrines, véhicules, cabines téléphoniques, ascenseurs, rideaux métalliques,...
- Présentées en seau distributeur avec poignée, les chiffonnettes sont prêtes à l'emploi et faciles d'utilisation pour tous les services de nettoyage.
- Ne contient pas de solvants dangereux pour les utilisateurs ni pour les surfaces.

### CARACTÉRISTIQUES :

- Chiffonnette non tissée. Format : 250x300 mm.
- Nombre de chiffonnettes par seau : 70.
- Couleur : orange.
- Parfum : mandarine.

### MODE D'EMPLOI :

- Procéder à un essai préalable avant utilisation sur toute nouvelle surface.
- Tirer horizontalement une chiffonnette imprégnée jusqu'à la prédécoupe. Séparer d'un coup sec.
- Frotter la surface à nettoyer avec le côté abrasif en effectuant un

mouvement circulaire.

- Essuyer ensuite avec le côté doux.
- En cas de tache rebelle (notamment les tags anciens bien incrustés), préhumidifier la surface avec la lingette et laisser agir quelques minutes avant de frotter.
- Ne pas rincer, laisser sécher à l'air libre.
- Bien refermer le conditionnement après usage, pour éviter le dessèchement des chiffonnettes.

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

- Réservé à un usage professionnel.
- Port de gants conseillé.
- Ne pas avaler ni inhaler.
- Conserver hors de la portée des enfants.
- Éviter le contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau et consulter un spécialiste.
- Formule déposée au centre antipoison au 01.45.42.59.59 (ORFILA).

IPC SAS – CS 71821 • 29218 Brest cedex 1  
Tél. : 02.98.43.45.44 • Fax : 02.98.44.22.53 • www.ipc-sa.com

# Manuel de maintenance

## préconisations du Syndicat français de l'éclairage pour garantir les performances des matériels (extraits)

En éclairage extérieur, les investissements d'aujourd'hui sont les coûts de demain. Maîtres d'ouvrages publics et maîtres d'œuvres savent que, quand bien même les matériels paraissent inaltérables, leur durabilité ne peut être assurée que dans le cadre d'une maintenance régulière, à condition que ces interventions d'entretien observent les précautions élémentaires parfois négligées ou ignorées. Par cette plaquette, destinée avant tout aux intervenants, le Syndicat de l'éclairage désire fournir, pour chaque famille d'équipements connectés au réseau, un récapitulatif des actions indispensables à mener, dont le respect conditionne l'application de la garantie.

Conformément aux dispositions réglementaires, l'ensemble de ces opérations de maintenance est réalisé par des entreprises qualifiées ou des services disposant de personnels habilités, seuls garants de la sécurité et du respect des règles de l'art. La périodicité de ces opérations doit prendre en compte les durées de vie différentes des composants d'une installation. **Toutefois, certains sites exposés (fortement pollués, bords de mer, etc.) justifieront de suivre particulièrement, à périodicité renforcée, dans le respect strict des prescriptions du fabricant.**

Le Syndicat de l'éclairage souhaite que cette plaquette apporte à tous les acteurs de la filière les éléments indispensables à la meilleure efficacité et la meilleure gestion des installations réalisées.

### SUPPORTS

**acier** : nettoyer la surface du candélabre à l'aide d'une eau savonneuse pour les mâts galvanisés et d'un produit lustrant pour les mâts peints. Effectuer les retouches éventuelles avec une peinture riche en zinc.

Une attaque physique ou chimique de la peinture peut être le symptôme visible du début d'une détérioration du support.

**aluminium** : nettoyer la surface du candélabre à l'aide d'une eau savonneuse pour les mâts brossés et d'un produit lustrant pour les mâts peints. Une attaque physique ou chimique de la peinture peut être le symptôme visible du début d'une attaque corrosive.

**Ponte** : nettoyer la surface du candélabre à l'aide d'une eau savonneuse pour les mâts bruts et d'un produit lustrant pour les mâts peints.

Sur les Pontes de plus de 10 ans, une opération de sablage et traitement avant remise en peinture est à envisager.

Consulter le fabricant pour cette dernière opération.

**bois** : la maintenance des mâts bois consiste à renouveler la couche de surface de la lasure. L'opération s'effectue tous les 7 ans (5 ans sur site exposé).

L'opération doit s'effectuer une journée sans intempéries, un brossage léger et une application d'une couche de lasure au pinceau large sont souvent suffisants.

**béton** : un nettoyage à l'aide d'un jet sous pression est conseillé en cas d'apparition de mousses ou de tâches diverses.

### SYSTÈME DE SÉCURITÉ (pour les mâts de grande hauteur)<sup>1</sup>

État et tension du câble et graissage • État du harnais.  
Présence des échelons • Goupillage des échelons.

### MÂTS À SYSTÈME D'ÉCHELLE<sup>1</sup>

Contrôle visuel de l'état de corrosion de la base du candélabre au niveau du sol.

**Attention** : visites de maintenance mécaniques périodiques obligatoires tous les ans pour les mâts d'éclairage à systèmes mobiles, et tous les six mois pour les mâts d'éclairage équipés d'arceneurs de maintenance, et les lignes de vies et systèmes anti-chutes sur les mâts et herres d'éclairage (Décret 91-1414 et 92-765).

### VÉRIFICATION FIXATION DES ACCESSOIRES CONSOLES ET LANTERNES<sup>1</sup>

Vis en tête – Présence de vis • Contrôle de serrage • Contrôle de l'emmanchement de la crosse et de la lanterne.

### PORTES DE VISITE<sup>2</sup>

Ajustement et présence de la porte • État des vis penne mobiles et graissage • Évacuation des eaux stagnantes • Débouchage trou évacuation • Nettoyage du fond du mât.

### TIGES DE SCÈLLEMENT<sup>2</sup>

Graissage des filetages • Vérification du serrage.

### LES COURANTS INDUITS<sup>3</sup>

Contrôle au sol (obligatoire pour l'aluminium).

Vérification de la présence de l'isolation tige-semelle.

### LE MASSIF<sup>3</sup>

Visualisation du massif • Perpendicularité du massif par rapport au sol.

Compactage du sol autour du massif.

### ACIDITÉ DU SOL<sup>3</sup>

A l'installation ou en cas de problème, contrôle des caractéristiques chimiques du sol.

**N.B.** : Un mât d'éclairage sert à supporter un luminaire d'éclairage public. Les mâts sont calculés pour résister à une charge donnée et connue, tenant compte des contraintes de vent liées à une zone géographique. Tout ajout d'accessoire ou tout contrôle de résistance mécanique ou physique – doit faire l'objet d'une vérification préalable indispensable auprès du fabricant de mât.



**Syndicat de l'éclairage**

17, rue de l'amiral Hamelin - 75783 Paris cedex 16

Tél. : 01 45 05 72 72 • Télécopie : 01 45 05 72 73 • [www.syndicat-eclairage.com](http://www.syndicat-eclairage.com)

Autre adresse utile :



**Association Française de l'éclairage (AFE)**

17, rue de l'amiral Hamelin - 75783 Paris cedex 16

Tél. : 01 45 05 72 00 • Télécopie : 01 45 05 72 70 • [www.afe-eclairage.com](http://www.afe-eclairage.com)

La brochure complète, ainsi que d'autres documents utiles, peuvent être téléchargés sur le site du Syndicat de l'éclairage.

#### Périodicité :

1 À chaque intervention sur lampes ou lanternes

2 Tous les ans

3 Tous les trois ans